

L'article L. 1112-7 du code des transports (modifié par l'ordonnance n°2014-1090 du 26 septembre 2014 - art. 6), issu de l'article 45 de la loi n°2005-102 du 11 février 2005 (loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées) prévoit la mise en place d'une procédure de signalement concernant les obstacles à la libre circulation des personnes à mobilité réduite.

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à améliorer l'accessibilité du réseau de transports en commun cara'bus. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004.

Vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Vous pouvez exercer ce droit en vous adressant au Pôle aménagement, urbanisme et mobilité, service Transport et Mobilité, 107, avenue de Rochefort - 17201 ROYAN Cedex.

Vous pouvez également pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.

Informations utiles

Le signalement doit décrire :

- La situation rencontrée
- Le lieu
- Le lien éventuel avec un type de handicap
- Et d'une manière générale, tous les éléments permettant une meilleure compréhension du défaut d'accessibilité pour faciliter la recherche de solutions.

Il est également possible de nous suggérer des propositions d'amélioration.

Une fois le formulaire rempli, il est à adresser :

o **Par mail** à transport@agglo-royan.fr

o **ou par courrier**

CARA Transport
107, avenue de Rochefort
17201 ROYAN Cedex

Le formulaire est disponible :

Sur le site internet de la CARA

www.agglo-royan.fr
(Rubrique : Transports > Formulaire de signalement)

Sur le site du réseau cara'bus

www.carabus-transport.com

Au siège de la CARA

107, avenue de Rochefort
17201 ROYAN Cedex

À la boutique cara'bus

7, place de la gare
Hall de la gare SNCF
17200 ROYAN

Fiche de signalement



Accessibilité aux transports en commun du réseau cara'bus



Vous avez rencontré des obstacles pour accéder aux transports en commun du réseau cara'bus, au niveau d'un arrêt ou dans les véhicules ?

La Communauté d'agglomération Royan Atlantique (Cara) met à votre disposition ce formulaire pour recueillir vos réclamations et en assurer le suivi. La Cara souhaite en effet connaître les difficultés et les attentes des usagers en situation de handicap ou à mobilité réduite pour progresser vers une accessibilité des transports pour tous.

Le signalement concerne :

(une ou plusieurs réponses possibles)

- Les véhicules
- Les arrêts
- La boutique
- Les informations aux voyageurs
- Autre :

Merci d'indiquer : (facultatif)

La commune

Le lieu exact ou le nom de l'arrêt

La ligne de transport

La direction de la ligne

La date

L'heure.....

Description de la situation rencontrée :

Vos coordonnées (facultatif mais nécessaire si vous souhaitez une réponse) :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone fixe / mobile :

Email :

Vous souhaitez être informé(e) des suites réservées à votre signalement par (facultatif) :

- Courrier
- Téléphone
- Email

Votre situation (facultatif) :

- Vous êtes une personne handicapée ou à mobilité réduite (précisez le handicap si vous le souhaitez)

Autre :